

## Renouvellement de l'entente de développement culturel 2021-2023

---

Mont-Laurier, le 11 mars 2021 – La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) renouvelle son entente de développement culturel 2021-2023 (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Cette 4<sup>e</sup> entente d'un montant total de 375 000 \$ prévoit la mise en œuvre du plan d'action culturel 2021-2023 adopté par le conseil de la MRCAL du 25 novembre 2020.

C'est grâce au soutien important du conseil de la MRCAL et du MCC que l'organisation jouit d'une enveloppe bonifiée pour son entente 2021-2023. L'entente triennale est appariée entre la MRCAL (40%) et le MCC (60%). Ainsi, pour les trois prochaines années, le conseil octroi 50 000 \$ pour la réalisation des actions culturelles sur le territoire, doublant ainsi son investissement de la dernière entente, alors que le MCC octroi 75 000 \$ annuellement.

L'entente de développement culturel 2021-2023 permettra la réalisation de différents objectifs ciblés dans le plan d'action culturel, tel que soutenir le développement culturel et économique, sensibiliser à l'importance et au rôle de la culture dans la collectivité, favoriser la préservation et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine culturel régional, encourager la population à une plus grande participation à la vie culturelle et favoriser l'attractivité de la MRCAL en projetant une identité culturelle expressive et distinctive.

« Nous pouvons socialement nous réjouir du renouvellement de cette 4<sup>e</sup> entente. La culture est un vecteur de retombées économiques et sociales importantes et témoigne de l'engagement des partenaires envers le développement culturel du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. De plus, la culture encourage la vitalité du territoire et permet de dynamiser les milieux de vie », affirme monsieur Gilbert Pilote, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle.

### Politique culturelle

En août 2013, la MRCAL s'est dotée d'une première politique culturelle, élaborée à la suite de dix consultations publiques tenues sur le territoire. Elle encadre les actions en culture sous quatre grandes orientations ressorties des enjeux soulevés par la communauté culturelle et les citoyens :

1. L'intervention culturelle et le développement économique
2. Le soutien à l'action culturelle
3. La participation de la population à la culture
4. L'identité culturelle et le rayonnement régional

Découlant de cette politique culturelle, le comité culturel de la MRCAL a mis sur pied, jusqu'à présent, quatre plans d'action annuels et triennaux menant à la signature d'ententes de développement culturel

entre le MCC et la MRCAL. C'est ainsi que la MRCAL assure un soutien à l'action et à l'intervention culturelles sur tout son territoire, encourage la participation de la population à la culture et renforce l'identité culturelle de ces citoyens.

Soulignons également que l'une des actions découlant du plan d'action 2021-2023 est de réviser cette politique culturelle en raison de l'évolution importante du milieu culturel depuis son adoption. L'objectif est de répondre plus adéquatement aux besoins actuels et futurs.

Pour plus d'information sur l'entente de développement culturel 2021-2023, communiquez avec Mme Dominique Gagné Supper, agente de développement culturel et du territoire, par téléphone au 819 623-3485, poste 112, ou par courriel à [culture@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:culture@mrc-antoine-labelle.qc.ca).

– 30 –

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
[b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca)